

# LA BOURSE D'ÉTUDES LE TRÈS HONORABLE PAUL MARTIN PÈRE

2023 - 2024

La Bourse d'études le très honorable Paul Martin père couvre l'intégralité des frais de scolarité payables à l'Université de Cambridge et au collège fréquenté, plus une allocation de subsistance mensuelle la surtaxe sanitaire pour l'immigration et un billet d'avion aller-retour (sous réserve de tout autre octroi monétaire que reçoit le ou la bénéficiaire).

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'Institut canadien d'études juridiques supérieures décerne chaque année deux bourses complètes pour financer les études supérieures en droit à l'Université de Cambridge, en Angleterre, de personnes qui ont reçu d'une faculté de droit à une université canadienne, leur baccalauréat en droit d'un programme de trois ou de quatre ans durant les quatre ans qui précèdent le début de leurs études en droit à l'Université de Cambridge.

Pour pouvoir bénéficier de cette bourse, il faut avoir été accepté à l'Université de Cambridge et à l'un des collèges de celle-ci en vue de poursuivre des études supérieures en droit. Toutefois, on ne sera pas obligé de confirmer son admission à l'Université de Cambridge au moment où on se portera candidat à la bourse ni au moment où l'Institut avisera le candidat ou la candidate qu'il ou elle a été choisi(e) comme récipiendaire de la bourse.

## CANDIDATURES

Les candidatures doivent inclure :

1. un curriculum vitæ;
2. une déclaration écrite de la personne intéressée expliquant pourquoi elle souhaite entreprendre des études supérieures en droit à l'Université de Cambridge et pourquoi elle estime que de telles études lui conviendraient;
3. une copie de ses relevés de notes d'études de premier et de second cycles, d'études de droit ou d'un cours de formation professionnelle du Barreau, selon le cas; et
4. un maximum de trois lettres de références.

Les candidatures doivent parvenir, par la poste ou par courrier électronique, **au plus tard le 31 Décembre 2022**, à :

Anne Thomas, Vice-présidente et Secrétaire  
Institut canadien d'études juridiques supérieures  
C.P. 43538, Bureau de poste de Leaside  
1601 avenue Bayview  
Toronto (Ontario) M4G 4G8

Téléphone : 416 429 3292

Courriel : [info@canadian-institute.com](mailto:info@canadian-institute.com)

Site Web : [www.canadian-institute.com](http://www.canadian-institute.com)

Les candidats doivent également postuler directement à l'Université de Cambridge. Des informations supplémentaires sur le processus de candidature et la date limite de l'Université sont disponibles sur [www.postgraduate.study.cam.ac.uk/](http://www.postgraduate.study.cam.ac.uk/).

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidatures sont examinées par un comité de sélection que l'Institut constitue chaque année à cette fin. Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer la bourse en l'absence de candidatures qu'il estime qualifiées. Les décisions du comité de sélection sont sans appel.

L'Institut communiquera d'ici le 15 avril 2023 avec les éventuels bénéficiaires de la bourse.